

Zurich, le 16 décembre 2021
Fritz Zurbrügg

Remarques introductives de Fritz Zurbrügg

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je parlerai d'abord de l'évolution de l'environnement dans lequel s'inscrit le secteur bancaire suisse. Ensuite, je présenterai une appréciation de la situation actuelle des deux banques actives à l'échelle mondiale, c'est-à-dire le Credit Suisse et UBS, ainsi que des banques axées sur le marché intérieur.

Environnement économique

Depuis la publication du dernier *Rapport sur la stabilité financière*, en juin, l'environnement économique et financier dans lequel évolue le système bancaire suisse est resté favorable, même si l'évolution de la pandémie demeure très incertaine. La reprise économique mondiale s'est poursuivie. Les cours des actions se situent à un niveau plus haut qu'en juin sur la plupart des places boursières, et les primes de risque sur les obligations des entreprises restent peu élevées. Dans le même temps, la croissance des prix de l'immobilier résidentiel s'est poursuivie à l'échelle mondiale.

Ce contexte macroéconomique continue de présenter des risques importants pour la stabilité financière mondiale. Premièrement, on constate, dans plusieurs pays, des signes de surévaluation sur les marchés des actions et de l'immobilier, et l'endettement des entreprises et des Etats est élevé. Cette vulnérabilité rend les marchés financiers plus sensibles aux chocs, notamment à une forte augmentation des taux d'intérêt. Deuxièmement, comme l'a expliqué mon collègue Thomas Jordan, les perspectives économiques demeurent marquées par une incertitude accrue. Si l'environnement économique mondial se détériore à nouveau en raison de la pandémie, la qualité des portefeuilles de prêts des banques pourrait en pâtir.

En Suisse également, une telle vulnérabilité caractérise notamment les marchés hypothécaire et immobilier résidentiel. Cette vulnérabilité s'est accrue depuis le début de la pandémie car le volume des prêts hypothécaires et les prix de l'immobilier résidentiel ont progressé plus

Conférence de presse

fortement durant cette période que ce qui peut être expliqué par les fondamentaux, tels que les revenus ou les loyers. Cette progression s'est poursuivie au cours des six derniers mois.

Banques actives à l'échelle mondiale

La situation des deux banques suisses actives à l'échelle mondiale demeure robuste. Comme d'autres banques actives à l'échelle mondiale, le Credit Suisse et UBS ont bénéficié d'un environnement favorable. L'accroissement du volume tant des opérations avec la clientèle que des actifs sous gestion, cette dernière résultant de l'évolution positive des marchés, ont permis aux deux banques d'augmenter leur produit des commissions et prestations de services. En outre, les deux établissements ont pu reprendre une partie des provisions pour risque de crédit qu'elles avaient constituées dans le cadre de la pandémie.

Leur dotation en fonds propres a continué à s'améliorer depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*. Pour UBS, cette amélioration est liée aux bénéfices non distribués. Pour le Credit Suisse, elle est due en particulier à l'augmentation de capital réalisée à la suite des pertes subies en rapport avec le *hedge fund* américain Archegos. Dans le même temps, le potentiel de pertes qui ressort de nos scénarios de crise a peu changé pour les deux établissements. Dans l'ensemble, la résilience de ces deux banques, mesurée par les ratios de fonds propres après un événement de crise, s'est ainsi légèrement accrue grâce à l'amélioration de leur dotation en fonds propres.

Les deux établissements demeurent en bonne position pour faire face aux défis actuels et pour soutenir l'économie réelle. Leur potentiel de pertes reste néanmoins substantiel, et l'incertitude concernant l'évolution de la situation économique est toujours marquée. Les pertes subies dans le cadre des relations avec Archegos et d'autres événements récents montrent en outre que les banques s'exposent aussi à des risques considérables qui ne sont pas directement liés à l'environnement macroéconomique. Ces différents éléments soulignent que les exigences de la réglementation *too big to fail* en matière de fonds propres sont nécessaires pour garantir une résilience appropriée des deux banques actives à l'échelle mondiale.

Banques axées sur le marché intérieur

J'en viens à présent aux banques axées sur le marché intérieur.

Jusqu'à présent, la pandémie n'a guère laissé de traces sur les chiffres clés financiers et les indicateurs de risque de ces banques. Les corrections de valeur sur les prêts ont été faibles au premier semestre 2021. La rentabilité générale, qui s'était même légèrement accrue en 2020, est demeurée stable.

Toutefois, si l'on considère une période plus longue, cette rentabilité reste faible, principalement en raison de la baisse significative de la marge d'intérêt au cours de la dernière décennie. Cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2021.

Les pressions sur la rentabilité des banques axées sur le marché intérieur devraient perdurer. Premièrement, la marge d'intérêt devrait continuer à se réduire si les taux d'intérêt demeurent

Conférence de presse

bas. En effet, le renouvellement des prêts existants à des taux plus bas devrait alors se poursuivre. Deuxièmement, il est probable que le besoin de corrections de valeurs sur les prêts aux entreprises augmente avec un certain décalage dans le temps. Ces corrections devraient toutefois être plus limitées que ce que l'on craignait au début de la pandémie.

Sur les marchés hypothécaire et immobilier, l'exposition des banques axées sur le marché intérieur a encore augmenté. Le volume des prêts hypothécaires accordés par ces banques a continué de progresser en 2021. Dans le même temps, le risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs reste marqué. La part des nouveaux prêts hypothécaires présentant un ratio prêt/revenu élevé s'inscrit à un haut niveau et s'est légèrement accrue depuis le début de l'année. Du point de vue de la stabilité financière, il est en revanche positif de constater que la proportion des nouveaux prêts hypothécaires accordés pour des objets résidentiels de rendement et présentant une quotité de financement élevée a reculé en 2021. Cette évolution résulte du remaniement de la directive d'autoréglementation des banques dans le segment des objets de rendement, entrée en vigueur début 2020.

Compte tenu des risques auxquels les banques axées sur le marché intérieur s'exposent et au vu de la vulnérabilité des marchés hypothécaire et immobilier, il est essentiel que ces banques disposent d'importants volants de fonds propres. Ces derniers leur permettent d'absorber d'éventuelles pertes et, dans le même temps, d'alimenter l'économie en crédit. L'analyse des différents scénarios de crise élaborés par la Banque nationale indique que la plupart de ces banques seraient en mesure, grâce à leur volant de fonds propres, d'absorber les pertes qui résulteraient de la réalisation de ces scénarios. C'est notamment le cas pour le scénario d'un choc de taux d'intérêt accompagné d'une correction des prix de l'immobilier.

La Banque nationale continue de suivre attentivement l'évolution des marchés hypothécaire et immobilier, et examine régulièrement s'il y a lieu de réactiver le volant anticyclique de fonds propres.